

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 45 (2018)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Quand un village de montagne fait la une des journaux dans le monde  
**Autor:** Schmid, Jonas  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-911652>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Quand un village de montagne fait la une des journaux dans le monde

Albinen lutte contre l'exode en proposant une coquette somme aux nouveaux habitants. La nouvelle a fait le tour du monde et depuis, le village est submergé de demandes. Visite de la commune située dans les Alpes valaisannes.

JONAS SCHMID

**Beat Jost peut enfin évacuer sa frustration:** «Tous des menteurs! lance-t-il sur un ton désapprobateur à la cohorte de journalistes. Le président de la commune d'Albinen tire sur sa moustache et marmonne en trépignant quelques mots au sujet d'une «histoire absurde». Mais qu'est ce qui peut bien faire sortir de ses gonds cet homme qualifié de charismatique et de dynamique par les villageois? C'est l'étonnant battage médiatique déclenché par l'aide au logement planifiée dans son village. Peu avant l'assemblée municipale, le premier élu de la commune craint que ses concitoyens refusent de le suivre, de peur d'être submergés par des étrangers. Il râle. Ses opposants ne pouvaient pas rêver meilleure campagne! Pourtant, il omet de préciser que la commune a réussi un super coup médiatique.

Mais reprenons dans l'ordre. Albinen, situé à 1300 m au-dessus du niveau de la mer, est le village valaisan par excellence, calme et offrant une vue magnifique. Pourtant, l'image idyllique est trompeuse. Alors que les régions centrales de Suisse se plaignent de la surpopulation dans les trains, c'est

francs dans un logement, et disposer a minima, si l'on est étranger, d'une autorisation d'établissement C.

Et ce qui devait arriver arriva: l'été dernier, l'initiative a été relayée de manière objective par certains médias, mais quelques semaines plus tard, le site en ligne de 20 Minutes reprenait les faits dans un article intitulé «Iriez-vous habiter là-bas pour 70 000 francs», qui s'apparentait davantage à un beau conte de Noël, trop beau pour être totalement vrai: les auteurs omettaient de détailler les conditions strictes définies par la commune. La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre aux quatre coins du monde. Les tabloïds britanniques, suivis des médias russes, indiens puis chinois se sont emparés de l'information avec des gros titres tous plus alléchants les uns que les autres: «Ce village suisse t'offre 70 000 francs si tu viens y habiter. Fais tes valises!»

## Bagages à la main dans la boutique du village

Les réactions ne se sont pas fait attendre: les responsables ont été submergés par les demandes qui sont arrivées par milliers. Au début, cela les amusait. Mais beaucoup moins quand, avec le temps, ils ont vu des Italiens débarquer avec tous leurs bagages dans la boutique du village et se renseigner au sujet de l'argent. Jost, l'ancien syndicaliste et journaliste, s'est senti complètement dépassé par la situation. Il a limité ses apparitions en public et a même voulu empêcher les journalistes d'assister à l'assemblée communale décisive. Lui rappelant le principe de transparence, le canton l'a toutefois rappelé à l'ordre. Et début décembre, l'issue s'est jouée au local des pompiers.

Les habitants d'Albinen ont soutenu leur maire et ont nettement approuvé sa proposition. Les jeunes ont exulté, Jost s'est passé la main dans les cheveux puis s'est présenté de bon cœur devant les caméras. Il était à nouveau en paix, avec lui-même mais aussi avec les journalistes et le monde entier.

Les jeunes villageois doivent toutefois faire un choix difficile: rester ou bien partir pour trouver du travail, des écoles et des supermarchés? Récemment, trois jeunes familles ont quitté le village. Ne restent plus que les personnes âgées. L'année prochaine, la moitié des 240 âmes du village percevront une rente. «Nous sommes en train de mourir», explique Jost. Il souhaite offrir à son village une cure de jouvence et avec l'aide au logement, il espère attirer entre 5 et 10 nouvelles familles. Dans le meilleur des cas, il faudrait rouvrir l'école.



**Un village idyllique?**  
Comme beaucoup de communes suisses situées dans des régions périphériques, le village valaisan d'Albinen souffre de l'exode rural.

l'exode rural qui menace les régions périphériques comme ici, à Albinen. Pour garder les jeunes à Albinen et attirer de nouvelles familles, la commune a lancé une idée peu conventionnelle: verser une somme de 70 000 francs de dédommagement pour une famille de quatre enfants désireuse de s'installer durablement dans le village. En contrepartie de cette somme, les bénéficiaires doivent remplir des conditions strictes: séjourner au moins 10 ans dans le village, investir au moins 200 000

JONA SCHMID EST RÉDACTEUR AU JOURNAL SÜDOSTSCHWEIZ.